



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL du 19 Janvier 2020 des Présidents de Clubs & du Comité 22 PJP



Lieu : Maison des Sports – 22440 PLOUFRAGAN

Horaire : 9h15 à 11h00

Ordre du jour :

- Distribution des Calendriers 2020
- Organisation sportive :
 - X Concours officiels
 - X Championnats des clubs
 - X Coupe de France
 - X Coupe des vétérans
- Championnat de tir du 23/2 & 01/3 à Brézillet
- Compte rendu du congrès national du Touquet
- L'arbitrage : candidats à l'examen
- Formations
- Questions diverses : les questions diverses devaient être envoyées avant le 15 janvier par mail au cd22@petanque.fr .

Rédacteurs : Jeannine Girard, Étienne Symoneaux & Roland Pyron.

Présents : Maryse Duchene Droff, Jeannine Girard, Daniel Cadic, Didier de Brito, Robert Durand, Éric Phelep, Roland Pyron, Christian Robelet, José Sousa & Étienne Symoneaux & 24 clubs /26.

Absents excusés : Gisèle Jaffrenou, Christine Niget, Didier Canevet

Absents non excusés : le club de Saint Clet

Début de la réunion à 9h10

- **A l'accueil, distribution des calendriers**
- **Ouverture par Roland Pyron**, Président.
- **Présentation nouveau club de Saint Julien**
- **Organisation sportive**
 - tout a déjà été transmis par mail et indiqué dans les calendriers qui ont été remis ce jour.
 - 3 petites modifications à apporter au calendrier papier :
 - page 52 : CRC F A : Plounéour reçoit le 11/10 & Carnac le 25/10
 - page 52 : CRC 2 A : Plounéour reçoit le 11/10 & Plouvorn le 25/10
 - page 57 : CDC-V 3 A : le 16/16, c'est Lannion 1 (et non Plestin 2) contre Plourivo 1
- **Tirage des coupes fait par Jeannine Girard & Christian Robelet** :
 - Coupe de France des Clubs : 24 équipes inscrites (il n'y aura pas de barrages) : 1^{er} tour le 22/3 (24 équipes), 2^{ème} tour le 03/5 (12 équipes), le 3^{ème} tour le 21/6 (6 équipes), les 3 équipes qualifiées devront avoir joué le 1^{er} tour de zone pour le 04/10.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP



PROCÈS VERBAL du 19 Janvier 2020 des Présidents de Clubs & du Comité 22 PJP

- Lamballe - Yffiniac
 - Lannion - St Briec La Vaillante
 - Plérin - Plestin Les Grèves
 - Saint Julien - Breizh Pétanque Ploufragan
 - Ploufragan - Plourivo
 - Loudéac - Saint Clet
 - Dinan - Lantic
 - Binic - Pleslin Trigavou
 - Pleudihen - Trégueux
 - Tréguier - Etables sur Mer
 - Rostrenen - PCP Guingamp
 - Les Champs Géraux - Jugon Les Lacs
- Coupe Départementale des Clubs Vétérans : 48 équipes inscrites : 1^{er} tour le 20/3 (48 équipes), Barrages le 10/4 (16 équipes), 2^{ème} tour le 15/5 (16 équipes), le 3^{ème} tour le 26/6 (8 équipes = 1/4), les 1/2-finales le 04/9 & la finale le 11/9.
- Plestin Les Grèves 1 - PCP Guingamp 1
 - Saint Julien 1 - Rostrenen 2
 - Plérin 2 - Saint Briec La V 3
 - Saint Briec La V 1 - Lannion 2
 - PCP Guingamp 2 - Lannion 1
 - Trégueux 2 - Perros Guirec 2
 - Etables sur Mer 2 - Tréguier
 - Les Champs Géraux - Dinan 2
 - Etables sur Mer 3 - Saint Julien 2
 - Plestin Les Grèves 2 - Pleudihen
 - Perros-Guirec 1 - Ploufragan 2
 - Plourivo - Lamballe 2
 - Etables sur Mer 1 - Lamballe 3
 - Trégueux 3 - Dinan 1
 - Ploufragan 3 - Yffiniac 1
 - BP Ploufragan 1 - Loudéac 2
 - Binic 1 - Jugon Les Lacs
 - Lamballe 1 - Trégueux 1
 - Yffiniac 2 - Rostrenen 1



PROCÈS VERBAL du 19 Janvier 2020
des Présidents de Clubs & du Comité 22 PJP

- Plérin 3 - Yffiniac 3
- Loudéac 1 - Ploufragan 1
- Plérin 1 - Pleslin Trigavou
- Binic 2 - BP Ploufrangan 2
- BP Ploufragan 3 - St Brieuc La V

➤ **Championnat 22 de Tir de Précision** : les 29/2 à 14h & 01/3.

- La date imposée pour le championnat régional n'est pas bonne. Cela aurait été plus judicieux de le placer vers octobre/novembre.
- Il va couter cher au Comité Régional (7000€ minimum), donc aux Comités départementaux (7000€/5).
- Chaque club se débrouille pour organiser ses qualificatifs (il désigne un arbitre pour chaque pas de tir et une personne pour les pieds).
- Championnat 22 des 29/2 & 01/3 :
 - 55 le samedi après-midi (les horaires de passage seront donnés aux clubs avant)
 - les 4 meilleurs reviennent le dimanche, les 12 suivant se rencontrent pour n'en garder au final que 4
 - dimanche matin : 1/4 (1° contre 8°, 2° contre 7°, ...)
 - Sur chaque pas de tir, un arbitre au niveau du tir (+ points) & un délégué du Comité 22 au niveau du cercle (& feuilles)
 - Samedi après-midi & dimanche après-midi, restauration sur place
- Qualifiés du 22 au championnat régional : 6 SM /32, 3 SF /16, 2 JM /8 & 2 JF /8.
- Qualifiés du championnat régional au championnat de France : 2 SM, 2 SF, 1 JM & 1 JF.

➤ **Compte rendu du Congrès National au Touquet** :

- Déplacement (Roland Pyron & Etienne Symoneaux) en commun avec le Comité 35 (à partir de Rennes).
- Vendredi 10/1/20 matin : AG du SAOS (vente de produits pétanque)
 - Il vaut mieux passer par Comité 22 pour commander avec la remise de 10 %
 - Presque tous les clubs sont affiliés à la SAOS
 - Convention ;
 - Comptes OK : environ 39380€ de bénéfices nets (dont le car podium fourni à la FFPJP)
- Vendredi 10/1/20 après-midi, Samedi 11/1/20 : 75° Congrès National
 - En 2019, il y a eu 53 clubs de moins en France, plus de licences (299994), avec une légère baisse chez les féminines & les jeunes ;
 - Bénéfice : 109000€ dont 80 % proviennent des licences
 - Arbitrage : il y aura + de sanctions pour coups, le nouveau règlement de l'arbitrage et de la



**PROCÈS VERBAL du 19 Janvier 2020
des Présidents de Clubs & du Comité 22 PJP**

discipline est sur le site ;

- Tout licencié doit produire une pièce d'identité & une photo ;
- Calendrier Fédéral : cette année encore un, l'année prochaine il n'y en aura plus. Vous pouvez le trouver sur le site de FFPJP ;
- Triplettes Seniors : la fédération propose de faire un championnat tripléte élite avec 128 qualifiés & un championnat tripléte promotion avec 128 qualifiés ;
- CNC (Mr Veyssière) : nombre d'équipes en progression (16500) sauf pour les jeunes. La fédération demande que les départements fassent un championnat CDC jeune.
- CDC : il est proposé que la 1ère feuille de match fasse office de liste de joueurs, c'est à nous de décider ;
- CDC J : les jeunes n'ont pas le droit de jouer en CRC s'il y a un CDC Jeunes ;
- CFC : finales 19/21 mars à Marseille. Un joueur muté qui a déjà joué en CFC dans son ancienne équipe n'a pas le droit de jouer dans sa nouvelle équipe pour la fin de la CFC 2019/2020.
- Championnat de France Jeunes : nouveau système appelé système « suisse » : 92 par catégorie, dans les poules les vainqueurs se rencontrent (G/G) ;
- C'est en 2021 que les Juniors auront 3 années (les cadets 2 passeront juniors, les minimes dernière année passeront cadets) ;

➤ **L'arbitrage** : 3 candidats (2 femmes & 1 homme) passent l'examen ce jour

- il y a un nouvel arbitre à Perros :
- Il y a eu une demande pour que Alice BRANDY puisse arbitrer en Vendée, on attend toujours la demande du Comité (les instances fédérales sont ok) ;
- Jérôme Maudet est actuellement à passer à Pontivy à passer son examen d'arbitre régional.

➤ **Formations** :

- BF1 : 8 candidats passeront l'examen le 8 février prochain ;
- Remise des labellisations :
 - * Ecole : Tréguier, BP Ploufragan & Loudéac ;
 - ** Ecole + BF1 : Plouisy, Jugon Les Lacs & PC de la Baie ;
 - *** : Ecole + BF1 + Boulodrome : Lamballe & Trégueux
- Recyclage (Loïc Eymerit) : cela un coût pour les clubs. A quoi ça sert ? à la remise à niveau, pour ceux qui n'avaient pas le 1^{er} secours, maintenant c'est obligatoire.
- A priori, les informations n'ont pas été envoyées aux candidats pour le week-end prochain ;
- Maintenant, les formations ce sera fin d'année et les BF1 début d'année prochaine.

➤ **Question diverses** :

- Le Comité Régional Bretagne voudrait que l'on uniformise le montant des engagements aux



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP



PROCÈS VERBAL du 19 Janvier 2020 des Présidents de Clubs & du Comité 22 PJP

championnats départementaux dans les 4 départements bretons = 4€.

- Quand le 50° anniversaire du Comité 22 : 2020 (date du 1° bureau) ou 2021 (date du 1° congrès) ?
 - sur l'écusson du Comité 22, il y a Lannion, Dinan & Saint Briec.
- 1^{ère} question de Loïc Eymerit du PCP Guingamp : mettre en place une ou deux conventions avec les 2 entités sportives liées au handicap, handisport & sport adapté. Les démarches ont déjà été faites auprès de Handisport & on attend toujours. Mais ça bouge pas mal au niveau des conventions nationales & maintenant départementales. Et on va signer en février à Pontivy, au niveau des jeunes et du UNSS.

2^{ème} Question de Loïc Eymerit du PCP Guingamp : Notre club par l'intermédiaire de notre éducatrice a rendez-vous le mardi 21 janvier 2020 avec la conseillère technique fédérale de la Fédération Française de Sport Adapté du département pour mettre en place un cursus d'intégration avec des adhérents de l'ESATCO de Plouisy, avec lequel nous travaillons depuis 3 ans, avec la présence d'une animatrice de l'ESATCO sous la forme d'une responsabilité personnelle.

Réponse : J'ai déjà contacté la fédération de Sports Adaptés et celle d'Handisports pour signer des conventions, elles existent au niveau national. Me faire un compte rendu de votre réunion et je reprendrai contact pour formaliser ces signatures.

- Christian Vrot : les supports de licences fournis il y a quelques temps sont usagés, comment faire pour en avoir des neufs ? Les étuis à licence valent 0,30€. Ils sont disponibles au Comité 22.
- Christian Vrot : le Comité 22 avait parlé de faire des commandes groupées de verres réutilisables. Qu'en est-il ? Pour l'instant, c'est abandonné. C'était prévu au niveau de l'organisation du Championnat de France dans le 22 qui ne se fait pas. Le Comité Régional devait le faire. On va voir le tarif avec le CRBret. Autrement, il faudrait savoir si les clubs du 22 sont intéressés pour pouvoir faire une demande avec le plus grand nombre possible de ce genre de verres.
- Saint Julien : pour la Coupe de France, les mutés intra-départementaux ont le droit de jouer sans limitation de nombre. Par contre, un seul muté extra-départemental peut jouer. Pour la Coupe Départementale Vétérans, pas de restriction.

➤ Prochaines réunions du Comité

- ven 21 fév 2020
- ven 05 juin 2020

Fin de la réunion à 11h00 : verre de la nouvelle année.

Fait à Brézillet le 19 janvier 2020

Le Président : Roland PYRON